



Institut Technique de la **Betterave**

Animateur référent

Alexandre METAIS
ITB
02.35.12.26.72
a.métais@itbfr.org

Animateur suppléant

Nicolas MAILLARD
ITB
02.35.12.26.72
n.maillard@itbfr.org

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



A retenir

Maladies du feuillage : le seuil T2 est fréquemment atteint pour la rouille ou la cercosporiose, soyez vigilants pour les parcelles récoltées après le 15 octobre.

Le réseau d'observation

Cette semaine, les observations ont été réalisées sur 13 parcelles fixes.

Maladies du feuillage

Observations :

➤ Eure (9 parcelles observées)

- 9 parcelles présentent des symptômes de cercosporiose (% de feuilles atteintes : 7 à 66%)
- 1 parcelle présente des symptômes d'oïdium (% de feuilles atteintes : 24 %)
- 8 parcelles présentent des symptômes de rouille (% de feuilles atteintes : 2 à 64 %)
- 3 parcelles présentent des symptômes de ramulariose (% feuilles atteintes : 1 à 5 %)

➤ Seine-Maritime (4 parcelles observées)

- 4 parcelles présentent des symptômes de cercosporiose (% de feuilles atteintes : 4 à 26 %)
- 2 parcelles présentent des symptômes d'oïdium (% de feuilles atteintes : 1 à 48 %)
- 4 parcelles présentent des symptômes de rouille (% de feuilles atteintes : 16 à 89 %)
- 2 parcelles présentent des symptômes de ramulariose (% de feuilles atteintes : 4 à 12 %)

Analyse de risque :

Eure : la rouille et la cercosporiose continuent d'évoluer, **le seuil T2 est atteint sur 80 % des parcelles du réseau**. Seul le secteur du Vexin présente des parcelles sous le seuil de risque T2, en particulier dans des situations avec stress hydrique très marqué. Le seuil T3 est atteint pour la cercosporiose dans certaines parcelles dont la dernière protection remonte à plus de 21 jours. Cependant, en absence de pluie, le risque de développement de cette maladie est faible.

Seine-Maritime : la rouille est la maladie la plus fréquente pour le déclenchement du seuil T2. La cercosporiose évolue très lentement et reste très souvent sous le seuil de risque. L'oïdium est observé sur certaines parcelles, les conditions climatiques actuelles lui sont favorables. **Toutes les parcelles du réseau ont atteint le seuil T2 pour une ou plusieurs maladies.**

Une protection à moins de 45 jours de la récolte est rarement valorisée. Le développement des maladies durant ce délai n'a pas d'incidence sur le rendement. Soyez vigilants pour les parcelles récoltées après le 15 octobre.

Méthodes de luttes alternatives :

L'utilisation d'une variété tolérante aux maladies du feuillage est une solution efficace pour sécuriser la productivité en récolte tardive. De plus les résultats pluriannuels de nos essais montrent que le deuxième traitement est rarement valorisé sur ce type de variété, notamment sur oïdium et rouille.

Dates préconisées d'arrêt des traitements :

	Date de récolte prévue	Variété résistante à peu sensible	Variété sensible à très sensible
Oïdium/ rouille	Avant la mi-octobre	mi-août	fin août
	Après la mi-octobre	fin août	
Cercosporiose/ ramulariose	Avant la mi-octobre	fin août	1 ^{ère} quinzaine de septembre
	Après la mi-octobre	1 ^{ère} quinzaine de septembre	

Cartographie des observations du 29 août (retrouvez cette carte mise à jour régulièrement dans l'OAD « Alerte maladies » disponible sur le site internet de l'ITB)

**Comment lire cette carte ?**

- T0** T0 : seuil de risque maladies non atteint
- T1** T1 : seuil de risque atteint, T1 réalisé ou à réaliser
- T2** T2 : seuil de risque atteint, T2 réalisé ou à réaliser
- T3** T3 : ...

Seuils de risque :

Des seuils de risque pour chaque maladie ont été établis par l'ITB pour minimiser les pertes de rendement et la dissémination des champignons. Réaliser un traitement au bon moment c'est réaliser un traitement en respectant les seuils adaptés aux maladies présentes dans la parcelle.

Maladies	T1	T2	T3
Oïdium	15 %	30 %	30 %
Rouille	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	5 %	20 %	25 %
Ramulariose	5 %	20 %	25 %

Savoir reconnaître les maladies du feuillage :

Oïdium : mycélium blanc grisâtre poudreux.



Rouille : pustules poudreuses orangées



Ramulariose : taches brunes avec liseré sombre présentant au centre de petits points blancs. **Contrôler à la loupe la présence de points blancs.**



Cercosporiose : taches grises avec une bordure rouge ou brunâtre, avec présence de points noirs au centre. **Contrôler à la loupe la présence de points noirs.**